



COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Quinzième session

Réunion à distance, 16 et 18 mars et 1^{er} avril 2021

Proposition relative à une Journée internationale de la santé des végétaux

Point 14.3 de l'ordre du jour

Document établi par le Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

1. Plusieurs initiatives se poursuivront durant le premier semestre de 2021 dans le contexte de l'Année internationale de la santé des végétaux, qui est officieusement prolongée pour les activités qui n'ont pas pu se tenir en 2020 en raison de la pandémie de covid-19. Le 2 décembre 2020, rappelant les critères énoncés dans la politique de la FAO relative à la proclamation et à la célébration des années internationales, telle qu'il l'a adoptée à sa cent quarante-quatrième session (juin 2012), et la résolution 1980/67 du Conseil économique et social relative aux années internationales et aux anniversaires, le Conseil de la FAO a approuvé le projet de résolution de la Conférence soumis par le Comité de l'agriculture à sa vingt-septième session concernant la proclamation d'une «Journée internationale de la santé des végétaux» dans le cadre du système des Nations Unies, qui serait célébrée le 12 mai de chaque année, à l'initiative de la Zambie, qui a joué un rôle de chef de file à cet égard.

2. Des Membres de toutes les régions de la FAO se sont explicitement déclarés favorables à cette initiative, parmi lesquels l'Indonésie, au nom du Groupe des 77 et de la Chine (avec l'appui supplémentaire de la République dominicaine, de l'Argentine, du Brésil et du Pérou); la Thaïlande, au nom du Groupe régional Asie (avec l'appui supplémentaire du Japon, de la République de Corée et de la Chine); l'Allemagne, au nom de l'Union européenne et de ses 27 États membres (avec l'appui supplémentaire de l'Espagne); l'Iran, au nom du Groupe régional Proche-Orient (avec l'appui supplémentaire de l'Arabie saoudite); la Suède, au nom des pays nordiques; le Zimbabwe et l'Ouganda, au nom du Groupe régional Afrique (avec l'appui supplémentaire du Ghana); l'Australie; le Canada; le Mexique; le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord; et les États-Unis d'Amérique.

3. Le Conseil de la FAO a également pris acte de l'importance capitale qu'il y avait à attirer l'attention sur la santé des végétaux pour favoriser la sécurité alimentaire et la concrétisation des objectifs de développement durable, et souligné qu'il fallait renforcer l'appui fourni au Secrétariat de

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV). L'approbation unanime de l'initiative par les membres du Conseil de la FAO est intervenue tout juste un an après le lancement officiel de l'Année internationale de la santé des végétaux, ce qui en fait un événement marquant pour la bonne mise en œuvre de l'Année internationale et ses prolongements. Le Directeur général de l'Organisation, M. Qu Dongyu, a profité de cette occasion pour souligner l'importance de la prévention en matière de santé des végétaux et faire le lien entre les travaux menés par la communauté de la CIPV et les nombreuses initiatives allant dans le sens de l'approche «Un monde, une santé».

4. Les éléments susmentionnés montrent que la santé des végétaux importe beaucoup à la communauté internationale et constituent des étapes majeures dans un processus qui devra encore faire l'objet d'autres approbations. En effet, le projet actuel de résolution relative à la proclamation d'une Journée internationale de la santé des végétaux doit être approuvé par la Conférence de la FAO à sa prochaine session, qui se tiendra en juillet 2021. En cas d'approbation, le Directeur général transmettra la proposition relative à une Journée internationale de la santé des végétaux à l'Assemblée générale des Nations Unies pour examen à sa soixante-seizième session. La première Journée internationale de la santé des végétaux pourrait en principe être célébrée le 12 mai 2022, date du soixante-dixième anniversaire de la CIPV.

5. La Commission des mesures phytosanitaires est invitée à:

- 1) *prendre note* des informations actualisées sur les démarches engagées en vue de la proclamation d'une «Journée internationale de la santé des végétaux» dans le cadre du système des Nations Unies, qui serait célébrée le 12 mai de chaque année;
- 2) *remercier* la Zambie de son action et de son appui continu en faveur de la proclamation d'une Journée internationale de la santé des végétaux, ainsi que les gouvernements qui se sont déclarés favorables à cette proposition;
- 3) *encourager* les parties contractantes à la CIPV à appuyer la proposition relative à la proclamation d'une «Journée internationale de la santé des végétaux» dans le cadre du système des Nations Unies, qui serait célébrée le 12 mai de chaque année, en envisageant de prendre des engagements en faveur de la célébration de cet événement et en se concertant avec leurs homologues au sein de la Conférence de la FAO et de l'Assemblée générale des Nations Unies pour faciliter son approbation définitive.